



MAIRIE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

JMLJ/32

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra au sein de l'établissement « Mairie - salle polyvalente » le samedi 6 mars 2021 à 10H00 précises.

En raison du contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, la réunion se tiendra dans la salle polyvalente, qui offre des conditions d'accueil adaptées pour respecter les mesures de distance sociale.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jacques BOURDIN



L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT

- 1- Budget principal de la Commune :
 - a. Compte administratif et compte de gestion 2020
 - b. Affectation du résultat de fonctionnement 2020
- 2- Budget annexe « Logements locatifs communaux » :
 - a. Compte administratif et compte de gestion 2020
 - b. Affectation du résultat de fonctionnement 2020
- 3- Budget annexe « Lotissement des peupliers » : compte administratif et compte de gestion 2020
- 4- Débat sur les orientations générales du budget 2021
- 5- Taxes locales 2021
- 6- Modification du tableau des effectifs
- 7- Avenant à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire
- 8- Information sur les décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations

Informations diverses

Les questions devront parvenir en Mairie avant le **vendredi 5 mars 2021 - 12 H 00**.

En Mairie, le vendredi 26 février 2021